

Chargeuse-pelleteuse 710G



LIVRET D'ENTRETIEN
Chargeuse-pelleteuse 710G
OMT167007 ÉDITION F9 (FRENCH)

**Worldwide Construction
And Forestry Division**
PRINTED IN U.S.A.

Introduction

Introduction

LIRE ATTENTIVEMENT CE LIVRET pour connaître les méthodes d'utilisation et d'entretien correctes de cette machine. Respecter cette règle pour éviter tout risque de blessures ou de dégâts matériels. Ce livret et les panneaux de signalisation de la machine sont éventuellement disponibles dans d'autres langues. (Consulter le concessionnaire John Deere pour passer commande.)

CE LIVRET DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ comme faisant partie intégrante de la machine et doit toujours l'accompagner même en cas de revente.

LES MESURES données dans cette publication sont exprimées en unités métriques et leurs équivalents US habituels. N'utiliser que les pièces de rechange et les éléments de fixation appropriés. Les éléments de boulonnerie métrique et US nécessitent l'emploi de clés métriques et US correspondantes.

LES côtés DROIT ET GAUCHE s'entendent par rapport au sens de marche avant.

NOTER LES NUMÉROS D'IDENTIFICATION à la section "Numéros de série". Noter correctement toutes les positions pour faciliter les recherches en cas de vol. Les communiquer également au concessionnaire lors de toute commande de pièces. Prendre soin de recopier les numéros d'identification sur une feuille séparée qui sera conservée dans un endroit sûr.

LA GARANTIE fait partie du programme de soutien offert par John Deere aux clients qui utilisent et entretiennent

leur équipement de la façon décrite dans ce livret. Les termes en sont expliqués sur le certificat ou la déclaration de garantie qui doit avoir été remis au client par le concessionnaire.

Cette garantie fournit l'assurance que John Deere soutiendra ses produits si des défauts apparaissent durant la période de garantie. Dans certains cas, John Deere apporte aussi des améliorations ultérieures, souvent sans frais pour le client, même si le produit n'est plus sous garantie. Toute utilisation abusive ou modification visant à dépasser les performances d'origine définies par le constructeur annule la garantie et peut faire perdre le bénéfice de ces améliorations ultérieures. L'augmentation du tarage de la pompe d'injection au-delà des limites spécifiées ou toute autre manoeuvre visant à accroître la puissance moteur entraînera de telles sanctions.

La garantie DU FABRICANT DES PNEUS fournis avec la machine peut ne pas être valable hors des États-Unis d'Amérique.

Si vous n'êtes pas le premier propriétaire de cette machine, il est de votre intérêt de contacter le concessionnaire John Deere et de lui communiquer le numéro de série du tracteur. Ceci permettra à John Deere de vous informer en cas de problèmes ou de programmes d'amélioration de produit.

DX,IFC7 -28-03APR09-1/1

Contrôle des émissions

GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS S'APPLIQUANT AU NOUVEAU MATÉRIEL DE CONSTRUCTION JOHN DEERE (ÉTATS-UNIS ET CANADA)

Pour savoir si les garanties supplémentaires énoncées ci-dessous s'appliquent au moteur de votre machine, vérifiez les indications de l'étiquette "Informations moteur" de votre moteur. Si vous habitez aux États-Unis et qu'elle indique : "Engine conforms to US EPA regulations on heavy duty non road diesel cycle engines" (Moteur conforme à la réglementation américaine de l'EPA pour les moteurs diesel à grande puissance des véhicules non routiers), vous bénéficiez alors de la garantie américaine de contrôle des émissions ("U.S. Emission Control Warranty Statement"). Si vous habitez en Californie et que l'étiquette du moteur indique : "Engine conforms to California regulations on heavy duty non road diesel cycle engines" (Moteur conforme à la réglementation californienne pour les moteurs diesel à grande puissance des véhicules non routiers), vous bénéficiez de la garantie californienne de contrôle des émissions ("California Emission Control Warranty Statement").

GARANTIE AMÉRICAINE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE L'EPA (Agence américaine pour la protection de l'environnement)

Les pièces et composants de contrôle des émissions sont garantis par John Deere pour une durée de cinq ans ou pour un fonctionnement de 3000 heures, à la première des échéances. John Deere certifie que le moteur couvert par cette garantie a été conçu, fabriqué et équipé de façon à se conformer au moment de sa vente à toutes les normes américaines relatives aux émissions en vigueur lors de la fabrication, et qu'il ne contient aucune pièce défectueuse ou aucune malfaçon susceptible d'entraîner sa non-conformité durant la période de cinq ans ou des 3000 heures de fonctionnement, à la première des échéances.

Les garanties énoncées sur ce certificat concernent uniquement les pièces et composants d'émission de votre moteur. La garantie de la machine elle-même, mis à part les pièces et composants d'émission, est fournie séparément en tant que "Garantie Secure John Deere pour les nouveaux produits de construction".

GARANTIE CALIFORNIENNE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS VOS DROITS ET DEVOIRS DANS LE CADRE DE LA GARANTIE

Le Bureau californien des ressources en air (CARB) et John Deere ont le plaisir de présenter le système de contrôle des émissions de votre nouveau moteur. En Californie, les nouveaux moteurs à grande puissance doivent être conçus, fabriqués et équipés de façon à satisfaire aux normes rigoureuses de cet état relatives aux émissions polluantes. John Deere est tenu de garantir le système de contrôle des émissions de votre moteur pour les périodes énoncées ci-dessous à condition toutefois que votre machine n'ait pas fait l'objet d'une utilisation excessive, de négligences ou d'un mauvais entretien.

Votre système de contrôle des émissions comprend :

- Un dispositif de dosage du carburant
 - Un système d'injection
- Un système d'induction de l'air
 - Un collecteur d'admission
 - Un système de turbocompresseur
 - Un refroidisseur d'air de suralimentation
- Divers éléments utilisés pour les dispositifs ci-dessus

Lorsque la garantie peut s'appliquer, comme par exemple en cas de panne due à des pièces défectueuses et/ou à une malfaçon dont John Deere serait responsable, John Deere prendra entièrement en charge la réparation de votre moteur à grande puissance, y compris diagnostic de la panne, pièces et main d'œuvre.

COUVERTURE DE LA GARANTIE JOHN DEERE:

Le système de contrôle des émissions de votre moteur à grande puissance est garanti pendant cinq ans ou 3000 heures de fonctionnement, à la première des échéances. Si une pièce d'émission de votre moteur s'avère défectueuse, John Deere assurera sa réparation ou son remplacement. Les garanties énoncées sur ce certificat concernent uniquement les pièces et composants d'émission de votre moteur. La garantie de la machine elle-même, mis à part les pièces et composants d'émission, est fournie séparément en tant que "Garantie Secure John Deere pour les nouveaux produits de construction".

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE:

En tant que propriétaire du moteur à grande puissance, il est de votre responsabilité d'effectuer les opérations d'entretien obligatoire indiquées dans le livret d'entretien. John Deere vous recommande de conserver toutes les factures relatives à l'entretien effectué sur votre moteur à grande puissance, mais ne peut refuser d'appliquer la garantie au seul motif que

vous ne disposez plus des factures ou que vous n'avez pas effectué toutes les opérations d'entretien prévues.

Cependant, en tant que propriétaire du moteur à grande puissance, vous devez savoir que John Deere peut refuser d'appliquer la garantie si le mauvais fonctionnement de votre moteur ou de l'une des pièces est dû à une utilisation excessive, à la négligence, à un mauvais entretien ou à des modifications non autorisées.

Votre moteur fonctionne au diesel uniquement. En cas d'utilisation d'un autre carburant, il se peut que votre moteur ne fonctionne plus en conformité avec les exigences californiennes en matière d'émissions.

Il est de votre responsabilité de demander l'application de votre garantie. Le Bureau californien des ressources en air (CARB) recommande de faire examiner votre machine par le concessionnaire John Deere le plus proche dès que vous suspectez un problème. Les réparations sous garantie doivent être effectuées par le prestataire de service le plus rapidement possible.

Si vous avez des questions concernant vos droits et vos responsabilités dans le cadre de la garantie, contactez John Deere au 1-319-292-5400, ou le Bureau californien des ressources en air: State of California Air Resources Board, Mobile Source Operation Division, PO Box 8001, El Monte, CA 91731-2900, États-Unis.

La garantie prend effet le jour où la machine est livrée à l'acheteur final ou lors de toute autre mise en service. John Deere certifie à l'acheteur final et à chaque acheteur subséquent que le moteur a été conçu, fabriqué et équipé en conformité avec l'ensemble de la réglementation du Bureau des ressources en air et qu'il ne contient aucun(e) défaut matériel ou malfaçon pouvant entraîner la panne d'une pièce garantie.

Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire indiqué dans le livret d'entretien est garantie par John Deere jusqu'au moment où elle doit être normalement remplacée. Si la pièce est défectueuse avant la date prévue de son remplacement, la garantie couvre sa réparation ou son remplacement. Les pièces réparées ou remplacées dans le cadre de la garantie sont garanties pour le reste de la période allant jusqu'au premier remplacement prévu de cette pièce.

La période de garantie entière s'applique à toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire, ou qui doit seulement être régulièrement contrôlée afin d'effectuer les réparations ou remplacements selon le besoin.

La réparation ou le remplacement d'une pièce garantie sera effectué(e) gratuitement par un concessionnaire John Deere agréé. Le contrôle d'une pièce garantie concluant au caractère défectueux de celle-ci ne vous sera pas facturé, pour autant que ce travail soit effectué par un concessionnaire John Deere.

John Deere est responsable des dommages causés aux autres composants du moteur par une pièce garantie défectueuse dont le défaut est couvert par la garantie.

John Deere n'est PAS redevable des frais de déplacement occasionnés par un dépannage dans le cadre de l'extension de garantie.

Toute pièce détachée peut être utilisée dans le cadre d'opérations d'entretien et de réparation sans pour autant restreindre les obligations de garantie de John Deere. Cependant, l'utilisation de pièces d'appoint ou ayant été modifiées peut constituer un motif de rejet de la garantie.

Introduction

Formulaire d'évaluation des informations techniques

photocopier cette page et nous envoyer par télécopie ou par courrier vos commentaires, idées et suggestions d'améliorations.

Nous avons besoin de votre aide pour améliorer continuellement nos publications techniques. Veuillez

ENVOYER À: John Deere Dubuque Works
P.O. Box 538
Attn: Publications Supervisor, Dept. 303
Dubuque, IA 52004-0538 États-Unis

NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR: 563-589-5800

Idées, commentaires (indiquer les numéros de page): _____

Quelle est, selon vous, la qualité GLOBALE de cette publication? (Cochez une réponse)

Médiocre	Passable	Bonne	Très bonne	Excellente					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Nom de la société: _____

Nom du technicien: _____

Adresse: _____

N° de téléphone: _____

Télécopieur: _____

N° de compte concessionnaire: _____

Suite, voir page suivante

TX,TM,FAX -28-03JUL01-1/2

Introduction

MERCI!

TX,TM,FAX -28-03JUL01-2/2

Introduction

Table des matières

Page	Page
Sécurité—Dispositifs de sécurité	
Dispositifs de sécurité.....	1-1-1
Sécurité—Précautions générales	
Identification des consignes de sécurité.....	1-2-1
Respect des consignes de sécurité.....	1-2-1
Utilisation réservée aux conducteurs qualifiés ..	1-2-1
Port d'équipement de protection.....	1-2-2
Modifications non autorisées sur la	
machine interdites	1-2-2
Inspection de la machine.....	1-2-2
Attention aux pièces en mouvement	1-2-3
Attention aux liquides sous haute pression	1-2-3
Attention aux gaz d'échappement	1-2-3
Prévention des incendies	1-2-4
Prévention de l'explosion des batteries	1-2-4
Manipuler les produits chimiques avec	
précaution	1-2-5
Mise au rebut des déchets en	
respectant les réglementations en vigueur ..	1-2-5
Préparation pour les cas d'urgence.....	1-2-5
Sécurité—Précautions de fonctionnement	
Utilisation correcte des mains	
courantes et marchepieds.....	1-3-1
Démarrage uniquement à partir du	
siège de l'opérateur.....	1-3-1
Utilisation et entretien de la ceinture de	
sécurité.....	1-3-1
Prévention des mouvements imprévus	
de la machine.....	1-3-2
Prévention des mouvements imprévus	
de la machine—Modèles équipés	
de commandes pilotes	1-3-2
Prévention de risques sur le chantier	1-3-3
Transport de passagers interdit.....	1-3-3
Prévention des blessures causées par	
le recul de la machine	1-3-4
Prévention des retournements	1-3-4
Sécurité de l'installation et de	
l'utilisation des accessoires	1-3-4
Prudence pendant l'utilisation.....	1-3-5
Utilisation ou déplacement sur les	
voies publiques	1-3-5
Inspection et entretien de l'arceau de sécurité ..	1-3-5
Sécurité—Précautions d'entretien	
Sécurité du stationnement de la	
machine pour l'entretien	1-4-1
Précautions à prendre pour l'entretien	
du circuit de refroidissement	1-4-1
Enlever la peinture des surfaces à	
souder ou à réchauffer	1-4-2
Sécurité des réparations de soudage.....	1-4-2
Sécurité en chassant les goupilles en métal	1-4-2
Sécurité—Autocollants de sécurité	
Autocollants de sécurité (N.S. —919463)	1-5-1
Autocollants de sécurité (N.S. 919464—)	1-5-3
Fonctionnement—Plate-forme de conduite	
Pédales et leviers	2-1-1
Pédales et leviers—Modèles équipés	
de commandes pilotes	2-1-1
Fonctions du moniteur d'affichage.....	2-1-2
Fonctions de la console de droite.....	2-1-4
Commandes—Console de direction.....	2-1-6
Interrupteur d'activation/désactivation	
de commande pilote—Certains modèles	2-1-7
Sélecteur de configuration—Certains	
modèles (N.S. —919463).....	2-1-7
Bouton du klaxon.....	2-1-8
Commandes de dégivrage, chauffage	
et climatisation—Certains modèles.....	2-1-8
Glaces latérales—Sorties de secours	2-1-9
Glaces arrière	2-1-9
Réglage du siège.....	2-1-10
Levier d'inclinaison du volant—Certains	
modèles.....	2-1-11
Fonctionnement—Fonctionnement de la machine	
Inspection quotidienne de la machine	
avant le démarrage	2-2-1
Vérification des instruments avant le	
démarrage.....	2-2-2
Démarrage du moteur	2-2-3
Fluide d'aide au démarrage—Aide	
au démarrage par temps	
froid—Certains modèles.....	2-2-4
Utilisation de batteries de	
renfort—Circuit de 12 volts.....	2-2-6

Suite, voir page suivante

Livret original. Toutes les informations, illustrations et caractéristiques contenues dans la présente publication sont à jour au moment de la publication, le constructeur se réservant le droit d'apporter sans notification toute modification jugée appropriée.

COPYRIGHT © 2019
DEERE & COMPANY
Moline, Illinois
All rights reserved.
A John Deere ILLUSTRATION™ Manual
Previous Editions
Copyright © 2002, 2005, 2006, 2010

Table des matières

Page	Page
Utilisation du chauffe-bloc—Certains modèles ..2-2-7	
Réchauffage2-2-7	
Réchauffage par temps froid2-2-7	
Utilisation de la commande de suspension—Certains modèles2-2-8	
Utilisation de la commande pilote—Certains modèles2-2-9	
Conduite de la machine2-2-9	
Utilisation des stabilisateurs2-2-11	
Utilisation du verrouillage de flèche2-2-12	
Utilisation du verrouillage de pivotement2-2-13	
Utilisation de la rétopelle—Commandes John Deere à deux leviers2-2-14	
Utilisation de la rétopelle—Commandes d'excavateur à deux leviers2-2-15	
Utilisation de la rétopelle—Commandes pilotes John Deere2-2-16	
Utilisation de la rétopelle—Commandes pilotes de l'excavateur2-2-17	
Utilisation du bras télescopique (certains modèles)2-2-18	
Utilisation du bras télescopique avec accessoires2-2-19	
Utilisation du verrouillage du bras télescopique (certains modèles)2-2-19	
Utilisation des fonctions hydrauliques auxiliaires de rétopelle—Certains modèles2-2-20	
Réglage du distributeur sélectif de débit à solénoïde2-2-21	
Utilisation de l'accouplement du chargeur—Certains modèles2-2-21	
Utilisation du chargeur2-2-22	
Utilisation du blocage du différentiel2-2-23	
Utilisation du pont avant—Certains modèles2-2-23	
Fonctionnement dans l'eau et la boue2-2-24	
Levage2-2-25	
Stationnement de la machine2-2-26	
Chargement de la machine sur une remorque2-2-27	
Remorquage2-2-28	
Maintenance—Machine	
Gazole3-1-1	
Conditionneur de carburant diesel à basse teneur en soufre3-1-2	
Contrôle du gazole3-1-2	
Manipulation et stockage du gazole3-1-2	
Autres lubrifiants et lubrifiants synthétiques3-1-3	
Huile de rodage pour moteur diesel — Moteurs sans homologation relative aux normes d'émissions et moteurs avec homologation Tier 1, Tier 2, Tier 3, Phase I, Phase II et Phase III3-1-3	
Huile pour moteur diesel — Moteurs sans homologation relative aux normes d'émissions et moteurs avec homologation Tier 1/Phase I3-1-4	
Huiles de transmission, hydraulique, d'essieux et de pont avant (N.S.—951374)3-1-5	
Huiles de transmission, hydraulique, d'essieux et de pont avant (N.S.951375—)3-1-5	
Huile hydraulique (N.S. 951375—)3-1-6	
Graisse universelle pour pression extrême (EP)3-1-7	
Graisse pour bras télescopique, châssis à déplacement latéral et bandes d'usure de pied de stabilisateur3-1-7	
Liquide de refroidissement pour moteur diesel (moteur avec chemises de cylindre humides)3-1-8	
Entretien—Entretien périodique	
Entretien de la machine aux intervalles spécifiés3-2-1	
Vérification régulière du compteur horaire3-2-1	
Préparation de la machine pour l'entretien3-2-1	
Verrouillage d'entretien de la flèche du chargeur3-2-2	
Ouverture et fermeture du capot3-2-3	
Réservoir de carburant3-2-3	
Notes sur l'entretien et la réparation3-2-4	
Kits d'essai de programme d'analyse de fluides et kit d'essai 3-Way de liquide de refroidissement3-2-4	
Périodicité d'entretien3-2-5	
Pièces requises3-2-7	
Entretien—Selon le besoin	
Vérification et réglage du verrouillage de la flèche3-3-1	
Inspection du verrouillage d'entretien de la flèche du chargeur3-3-1	
Vérification de la pression des pneus3-3-2	
Pressions de gonflage des pneus3-3-3	
Vérification des fixations des roues3-3-4	
Nettoyage ou remplacement des filtres à air de la cabine—Certains modèles3-3-4	
Inspection et nettoyage de la crépine de remplissage du réservoir hydraulique3-3-5	
Vidange de l'eau et des sédiments du réservoir de carburant3-3-6	
Nettoyage de la vanne de dépoussiérage du filtre à air du moteur3-3-6	
Nettoyage ou remplacement des éléments du filtre à air3-3-7	
Vidange de la cuvette du séparateur d'eau3-3-7	
Inspection de la courroie3-3-8	
Graissage des cannelures de l'arbre d'entraînement du pont avant—Certains modèles3-3-8	
Graissage des rails latéraux du bras télescopique—Certains modèles3-3-8	

Suite, voir page suivante

Page	Page
Graissage des rétroelles à bras télescopique—Certains modèles3-3-9	Remplacement du reniflard du réservoir d'huile hydraulique3-8-4
Graissage des roulements de roues avant—Non entraînées3-3-9	Changement de l'huile moteur et remplacement du filtre.....3-8-5
Entretien—Toutes les 10 heures ou chaque jour	Remplacement des filtres à carburant primaire et final.....3-8-6
Vérification du niveau d'huile du réservoir hydraulique.....3-4-1	Entretien—Toutes les 1000 heures
Vérification du niveau d'huile moteur.....3-4-2	Nettoyage, garnissage et réglage des roulements de roues avant—Non
Vérification du niveau du liquide de refroidissement.....3-4-3	entraînées3-9-1
Graissage des pivots du chargeur.....3-4-4	Changement de l'huile du carter de train de planétaires du pont
Graissage des pivots de benne à usages multiples—Certains modèles3-4-4	avant—Certains modèles3-9-2
Graissage des pivots de stabilisateur et des axes de vérin3-4-5	Changement de l'huile du carter du pont avant—Certains modèles3-9-3
Graissage de la tringlerie, des pivots et des côtés tiges de vérin de la rétopelle.....3-4-6	Nettoyage du tube d'aération du carter-moteur.....3-9-3
Graissage de l'axe pivot de l'essieu avant.....3-4-7	Remplacement du filtre du circuit de freinage ...3-9-3
Graissage du pont avant et des joints de cardan—Certains modèles.....3-4-7	Vidange de l'huile de la transmission et du convertisseur de couple et
Graissage de l'accouplement rapide de chargeur—Certains modèles3-4-7	remplacement du filtre.....3-9-8
Entretien—Entretien initial—50 heures de service	Changement de l'huile de l'essieu arrière.....3-9-9
Vérification des fixations des roues.....3-5-1	Remplacement du filtre de commande pilote (N.S.—943092).....3-9-9
Entretien—Entretien initial—100 heures de service	Vérification des régimes moteur (N.S. —951374)3-9-10
Vidange de l'huile de rodage de moteur et remplacement du filtre.....3-6-1	Vérification des régimes moteur (N.S. 951375—)3-9-10
Remplacement du filtre à huile de transmission3-6-2	Changement de l'huile du réservoir hydraulique.....3-9-11
Entretien—Toutes les 250 heures	Remplacement des éléments du filtre à air du moteur3-9-12
Vérification du niveau d'huile du carter du train planétaire du pont avant—Certains modèles3-7-1	Entretien—Toutes les 2000 heures
Vérification du niveau d'huile du pont avant—Certains modèles3-7-1	Réglage du jeu des soupapes3-10-1
Vérification du niveau d'électrolyte et des bornes de la batterie.....3-7-2	Entretien—Toutes les 4500 heures
Vérification du niveau d'huile de l'essieu arrière3-7-4	Remplacement de l'amortisseur du vilebrequin3-11-1
Vérification du niveau d'huile de transmission...3-7-4	Divers—Machine
Entretien—Toutes les 500 heures	Inspection externe des freins de service4-1-1
Vérification du liquide de refroidissement et ajout de conditionneur3-8-1	Inspection et nettoyage des éléments secondaire et primaire poussiéreux4-1-2
Vérification du flexible d'admission d'air3-8-2	Vérification du flacon sécheur—Cer- tains modèles4-1-2
Vérification du fonctionnement de l'accumulateur3-8-2	Vérification des flexibles de liquide de refroidissement et du radiateur4-1-3
Remplacement du filtre à huile hydraulique3-8-3	Vidange du circuit de refroidissement4-1-4
Vérification du couple de serrage du boulon de l'axe reliant la flèche au bras3-8-3	Remplissage du circuit de refroidissement.....4-1-5
	Entretien ou réglage des injecteurs ou de la pompe d'injection interdit.....4-1-5
	Remplacement de l'amortisseur du vilebrequin4-1-5
	Vidange des sédiments du filtre à carburant4-1-6

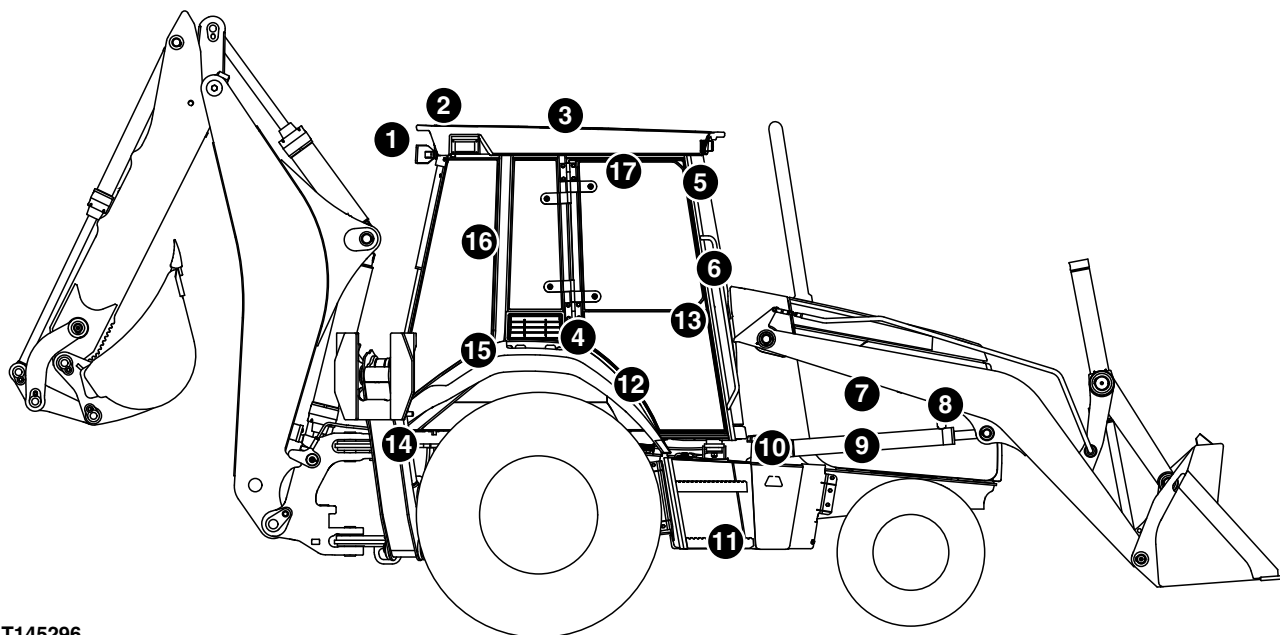
Suite, voir page suivante

Table des matières

	Page		Page
Précautions concernant l'alternateur et le régulateur	4-1-6	Train motopropulseur	4-3-7
Sécurité de la manipulation, la vérification et l'entretien des batteries	4-1-7	Circuit hydraulique	4-3-10
Remplacement des batteries	4-1-8	Climatisation	4-3-12
Dépose des batteries	4-1-9	Divers—Remisage	
Remplacement des fusibles (N.S. —951254) ..	4-1-10	Préparation de la machine pour le remisage	4-4-1
Remplacement des fusibles (N.S. 951255—) ..	4-1-12	Divers—Numéros de machine	
Remplacement d'une ampoule halogène (N.S. —953497)	4-1-13	Consignation du numéro d'identification du produit (PIN)	4-5-1
Remplacement d'une ampoule halogène (N.S. 953498—)	4-1-13	Consignation du numéro de série du moteur ...	4-5-1
Vérification du système de sécurité point mort	4-1-14	Consignation du numéro de série de la transmission	4-5-1
Changement des bennes	4-1-14	Consignation du numéro de série du carter de l'essieu arrière	4-5-2
Inversion des pieds des stabilisateurs	4-1-15	Consignation du numéro de série du carter du pont avant—Certains modèles	4-5-2
Lestage liquide des pneus avant	4-1-15	Divers - Caractéristiques	
Soudage sur la machine	4-1-15	Vitesses de déplacement—710G	4-6-1
Vérification de l'accumulateur de la commande de suspension—Certains modèles	4-1-16	Caractéristiques de la 710G	4-6-2
Décharge de la pression hydraulique du système de commande de suspension—Certains modèles	4-1-17	Dimensions de la rétropelle chargeuse 710G ...	4-6-3
Décharge de la pression hydraulique du système de commande pilote—Certains modèles	4-1-18	Rétropelle chargeuse 710G	4-6-7
Abaissement de la flèche sans alimentation électrique—Machines équipées de commandes pilotes	4-1-18	Poids de la rétropelle chargeuse 710G	4-6-8
Vérification du frein de stationnement	4-1-19	Godets	4-6-8
Purge des freins de service	4-1-20	Contenances de vidange et de remplissage de la rétropelle chargeuse 710G	4-6-9
Recommandations pour l'entretien des raccords STC®	4-1-21	Capacités de levage de la rétropelle chargeuse 710G—Bras standard	4-6-9
Réglage de la résistance du levier de commande de régime	4-1-22	Capacités de levage de la rétropelle chargeuse 710G—Bras télescopique (rétracté)	4-6-10
Réglage des repose-poignets de la commande pilote—Certains modèles	4-1-23	Capacités de levage de la rétropelle chargeuse 710G—Bras télescopique (étendu)	4-6-10
Vérification et réglage du pincement	4-1-23	Divers—Conseils de prévention des actes criminels	
Installation de dents sur le godet de rétropelle	4-1-24	Prévenir vols et actes de vandalisme	4-7-1
Entretien des distributeurs, vérins, pompes ou moteurs interdit	4-1-24	Noter les numéros d'identification	4-7-1
Couples de serrage	4-1-24	Conserver les titres de propriété	4-7-1
Maintien de l'intégrité de l'arceau de sécurité ..	4-1-25	Stationnement à l'intérieur	4-7-2
Couples de serrage pour boulonnerie métrique	4-1-26	Stationnement à l'extérieur	4-7-2
Couples de serrage pour boulonnerie US	4-1-27	Faire échec au vandalisme	4-7-2
		Signaler les vols immédiatement	4-7-3
Divers—Vérification de fonctionnement			
Procédure de vérification du fonctionnement	4-2-1		
Divers—Pannes et remèdes			
Procédure de dépannage	4-3-1		
Moteur	4-3-2		
Codes de diagnostic d'anomalie (N.S. —951374)	4-3-4		
Codes de diagnostic d'anomalie (N.S. 951375—)	4-3-5		

Sécurité—Dispositifs de sécurité

Dispositifs de sécurité



T145296

T145296—UN—05SEP01

Ne pas oublier que c'est l'opérateur qui peut le mieux réduire le nombre d'accidents.

1. **Phares/feux arrière.** Deux feux avant halogènes de conduite/travail et deux feux arrière halogènes de travail.
2. **Clignotants/feux d'avertissement.** Clignotants et feux d'avertissement montés sur le toit pour l'emploi sur voie publique.
3. **Arceau de sécurité.** Cette structure homologuée de protection contre le retournement entoure complètement l'opérateur. Le toit intégré procure une protection en hauteur.
4. **Capteur de position du siège.** Un avertisseur sonore et visuel avertit l'opérateur quand le levier de sens de marche est en marche avant ou arrière et que le siège est tourné en position rétopelle.
5. **Rétroviseur intérieur.** Donne à l'opérateur une vue de ce qui se passe derrière lui.
6. **Mains courantes.** Grandes et en positions commodes, elles facilitent l'entrée et la sortie du poste de conduite.
7. **Verrouillage d'entretien de la flèche du chargeur.** Fourni pour travailler sur la machine ou à proximité, lorsque la flèche est relevée.
8. **Protection du ventilateur du moteur.** Une protection auxiliaire du ventilateur du moteur à l'intérieur du compartiment moteur isole entièrement les pales du ventilateur en rotation.
9. **Protection contre le démarrage par mise à la masse.** Une protection placée au-dessus du solénoïde du démarreur permet d'éviter tout démarrage dangereux par mise à la masse.
10. **Approvisionnement en carburant et vérifications d'entretien quotidiennes au niveau du sol.** L'approvisionnement en carburant au niveau du sol élimine le besoin de grimper sur la machine pour faire le plein.
11. **Marches.** De larges marches antidérapantes assurent un très bon appui lors de l'entrée ou de la sortie du poste de conduite.
12. **Frein de stationnement/auxiliaire indépendant.** Le frein de stationnement indépendant et contrôlé électriquement s'engage dès que le moteur est arrêté.
13. **Sécurité point mort.** Empêche le démarrage du moteur si la commande de sens de marche n'est pas au point mort.
14. **Avertisseur sonore de marche arrière.** Avertit les personnes à proximité que la machine est mise en marche arrière.
15. **Rétracteurs de ceinture de sécurité.** Les rétracteurs de ceinture de sécurité permettent de maintenir les ceintures de sécurité propres et faciles à utiliser.
16. **Visibilité exceptionnelle.** Vues dégagées des deux côtés, ainsi que sur les outils de travail à l'avant ou à l'arrière de la machine.
17. **Coffret du livret d'entretien.** Cet espace étanche permet de garder le livret au propre et au sec.

TX03768,0000B8D -28-01SEP06-1/1

Sécurité—Précautions générales

Identification des consignes de sécurité

Voici le symbole de mise en garde. Il apparaît sur la machine ou dans la présente publication pour signaler un risque potentiel de blessures.

Prendre toutes les précautions nécessaires et suivre les consignes de sécurité relatives à ce symbole.

Le symbole de mise en garde est accompagné d'un terme, tel que DANGER, AVERTISSEMENT ou ATTENTION. DANGER identifie les risques majeurs.

Sur cette machine, les autocollants DANGER sont en rouge, les autocollants AVERTISSEMENT en orange et les autocollants ATTENTION en jaune. Les autocollants DANGER et AVERTISSEMENT sont situés près de zones de danger spécifiques. Les autocollants ATTENTION décrivent des précautions d'ordre général.



TX03679.00016CC -28-08JAN18-1/1

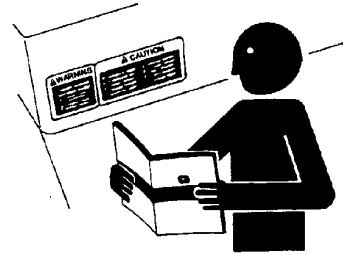
T133555—UN—15APR13

T133558—28—27MAR01

Respect des consignes de sécurité

Lire les messages de sécurité dans ce livret et sur les autocollants apposés sur la machine. Respecter soigneusement ces avertissements et ces instructions. Les revoir fréquemment. Maintenir les autocollants de sécurité en bon état. Remplacer les autocollants de sécurité manquants ou endommagés. S'assurer que l'équipement neuf et les pièces de rechange comportent les autocollants de sécurité les plus récents. Des autocollants de sécurité de rechange sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere agréé.

S'assurer que tous les opérateurs de cette machine comprennent chacun des messages de sécurité.



Remplacer le livret d'entretien et les autocollants de sécurité immédiatement s'ils sont manquants ou endommagés.

TX03679.00016F9 -28-07SEP06-1/1

T133556—UN—24AUG00

Utilisation réservée aux conducteurs qualifiés

Ne pas utiliser cette machine sans avoir lu le livret d'entretien soigneusement et sans avoir suivi un programme structuré de formation professionnelle.

L'opérateur doit se familiariser avec le chantier et ses environs avant d'utiliser cette machine. S'exercer sur

toutes les commandes et fonctions de la machine dans un endroit dégagé avant de commencer le travail.

Connaître et respecter toutes les règles de sécurité qui s'appliquent à toutes les tâches à accomplir et tous les chantiers.

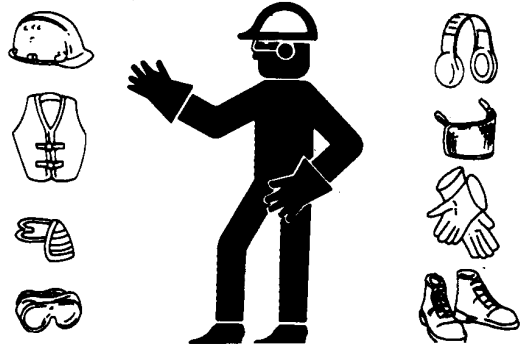
TX03679.00016FA -28-03JAN07-1/1

Port d'équipement de protection

Éviter les risques de blessures par les projections et éclats. Porter des lunettes de sécurité.

Porter des vêtements ajustés et l'équipement de sécurité convenant au travail.

Une exposition prolongée aux bruits puissants peut causer des lésions ou la perte de l'ouïe. Porter une protection auditive adéquate telle qu'un casque ou des protège-tympons si le niveau sonore ambiant est excessif.



TS206—UN—15APR13

TX03679,00016D0 -28-05MAY10-1/1

Modifications non autorisées sur la machine interdites

John Deere recommande d'utiliser exclusivement des pièces John Deere pour assurer à la machine des performances optimales. Les pièces d'autres marques qui ne sont pas prévues pour l'application peuvent affecter la sécurité et les résultats. Les pièces d'autre marque que John Deere et les dommages ou défaillances résultant de leur emploi ne sont couvertes par aucune garantie John Deere.

La modification de cette machine ou l'ajout de produits ou d'accessoires non agréés peut nuire à la stabilité et à la fiabilité de la machine et constituer un danger pour l'opérateur ou de tierces personnes à proximité

de la machine. Toute personne qui apporterait des modifications risquant d'affecter cette machine assume la responsabilité de déterminer que ces modifications n'auront pas d'effet néfaste sur la machine ou sur ses performances. Ceci vaut pour tous les aspects de la machine, commandes électroniques comprises.

Toujours contacter un concessionnaire agréé avant d'effectuer des modifications sur la machine qui altéreraient l'usage prévu, le poids ou l'équilibre de la machine, ses commandes, ses performances ou sa fiabilité.

AM40430,0000084 -28-01OCT07-1/1

Inspection de la machine

Inspecter soigneusement la machine en en faisant le tour chaque jour, avant le démarrage.

Veiller à ce que tous les dispositifs de protection soient en bon état et installés correctement. Réparer tout dommage et remplacer les pièces usées ou brisées immédiatement. Faire particulièrement attention aux flexibles hydrauliques et aux câbles électriques.



T6607AQ—UN—15APR13

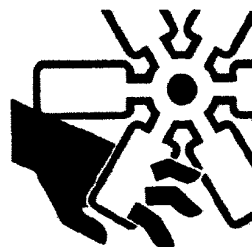
TX03679,0001734 -28-08JAN08-1/1

Attention aux pièces en mouvement

Des blessures graves peuvent se produire lorsqu'on se trouve pris dans des pièces mobiles.

Arrêter le moteur avant d'inspecter, de régler ou de réparer un organe quelconque à pièces mobiles de la machine.

Maintenir les dispositifs de protection en place. Remettre en place dès l'achèvement de l'entretien ou de la remise en état tout garant ou toute protection qui aurait été déposé(e) pour faciliter l'accès.



T133592—UN—15APR13

TX03679,00016D2 -28-08JAN08-1/1

Attention aux liquides sous haute pression

Cette machine est équipée d'un circuit hydraulique à haute pression. Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau et causer des blessures graves.

Ne jamais rechercher des fuites avec les mains. Protéger les mains. Utiliser un morceau de carton pour repérer l'origine de la fuite d'un liquide. Arrêter le moteur et relâcher la pression avant de débrancher des conduites ou de travailler sur le circuit hydraulique.

Consulter immédiatement un médecin si du liquide hydraulique pénètre sous la peau. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré de façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent pour éviter les risques de gangrène. Contacter une source médicale fiable ou le département médical Deere & Company, Illinois, U.S.A.



T133509—UN—15APR13

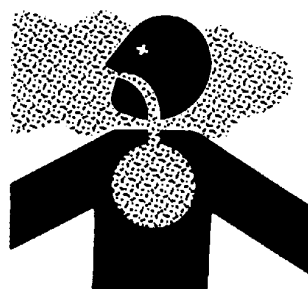
T133840—UN—20SEP00

TX03679,00016D3 -28-07SEP06-1/1

Attention aux gaz d'échappement

Éviter les risques d'asphyxie. Les fumées d'échappement du moteur sont nocives et peuvent être mortelles.

S'il est nécessaire d'utiliser la machine dans un endroit fermé, s'assurer que la ventilation est suffisante. Utiliser une rallonge de tuyau d'échappement pour évacuer les gaz d'échappement ou ouvrir portes et fenêtres pour faire entrer l'air extérieur.



T133546—UN—24AUG00

TX03679,00016D4 -28-23JUN08-1/1

Prévention des incendies

Manipulation du carburant en toute sécurité: Stocker les liquides inflammables à l'écart de toute source d'incendie. Ne jamais faire le plein à proximité d'une flamme vive ou d'étincelles et ne pas fumer.

Nettoyer la machine régulièrement: Ne pas accumuler de saleté, débris, graisse ou huile dans le compartiment moteur, à proximité des conduites de carburant, des conduites hydrauliques, des composants d'échappement et des câbles électriques. Ne jamais conserver des chiffons huileux ou d'autres matériaux inflammables dans un compartiment de la machine.

Entretien des flexibles et des câbles électriques: Remplacer les flexibles hydrauliques immédiatement s'ils commencent à fuir et nettoyer les déversements d'huile. Inspecter fréquemment les câbles et connecteurs électriques pour voir s'ils présentent des signes de détérioration.

Garder un extincteur à proximité: Toujours garder un extincteur multi-usages sur ou près de la machine. Savoir comment utiliser correctement un extincteur.



T133553 —UN—07SEP00



T133554 —UN—07SEP00



TX03679,00016F5 -28-26JUN09-1/1

T133552 —UN—15APR13

Prévention de l'explosion des batteries

Le gaz dégagé par les batteries est explosif. Tenir la partie supérieure de la batterie loin des étincelles et des flammes vives.

Ne jamais vérifier la charge d'une batterie en plaçant un objet métallique entre les bornes. Utiliser un voltmètre ou un aréomètre.

Ne pas charger une batterie gelée, au risque de la faire exploser. Réchauffer la batterie à 16 °C (60 °F).



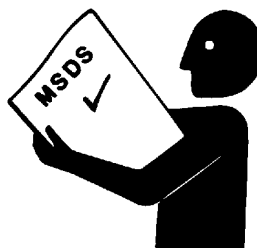
TX03679,000174A -28-08JAN08-1/1

TS204 —UN—15APR13

Manipuler les produits chimiques avec précaution

L'exposition aux produits chimiques dangereux peut causer de graves blessures. Dans certaines conditions, les lubrifiants, liquides de refroidissement, peintures et adhésifs utilisés sur cette machine peuvent être dangereux.

En cas de doute sur la manipulation ou l'utilisation sans risque de ces produits chimiques, s'adresser au concessionnaire agréé pour obtenir les fiches signalétiques ou visiter le site <http://www.jdmsds.com> sur Internet. Les fiches signalétiques des produits chimiques décrivent les risques corporels et de santé, les procédures



de sécurité et les mesures à prendre en cas d'urgence. Respecter les recommandations des fiches signalétiques sur la manipulation sans risque des produits chimiques.

TX03679,00016D7 -28-03JAN07-1/1

T133580—UN—25AUG00

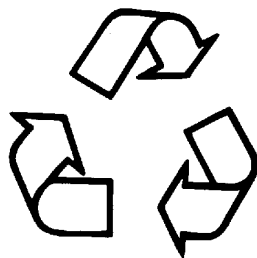
Mise au rebut des déchets en respectant les réglementations en vigueur

La mise au rebut incorrecte des déchets risque de nuire à l'environnement. Les carburants, huiles, liquides de refroidissement, filtres et batteries utilisés sur cette machine peuvent produire des déchets toxiques s'ils ne sont pas mis au rebut correctement.

Ne jamais déverser de déchets sur le sol, dans un égout ni dans une source d'eau quelconque.

Les réfrigérants de climatisation peuvent être nuisibles à l'atmosphère. Les réglementations gouvernementales peuvent exiger que les réfrigérants soient récupérés et recyclés par un centre de recyclage agréé.

En cas de doute sur la méthode correcte d'élimination des déchets, contacter les autorités environnementales,



le centre de recyclage local ou le concessionnaire agréé pour de plus amples renseignements.

TX03679,0001733 -28-08JAN08-1/1

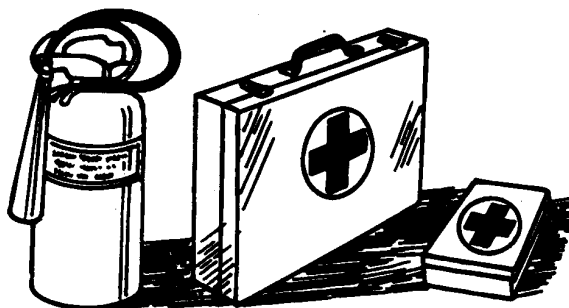
T133567—UN—25AUG00

Préparation pour les cas d'urgence

Veiller à être prêt à toute éventualité si une situation d'urgence intervient ou si un incendie se déclare.

Garder une trousse de secours et un extincteur à proximité.

Conserver les numéros de téléphone de médecins, services d'ambulance, hôpitaux et pompiers près du téléphone.



TX03679,000174B -28-08JAN08-1/1

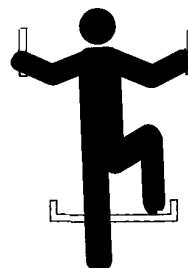
TS291—UN—15APR13

Sécurité—Précautions de fonctionnement

Utilisation correcte des mains courantes et marchepieds

Éviter les chutes en faisant face à la machine pour monter comme pour descendre de la machine. Maintenir un contact en trois points avec les marchepieds et les mains courantes. Ne jamais se servir des commandes de la machine comme points d'appui.

Faire preuve d'une extrême prudence sur les terrains rendus glissants par la boue, la neige ou l'humidité ambiante. Garder les marchepieds propres et exempts de taches de graisse ou d'huile. Ne jamais sauter pour sortir de la machine. Ne jamais monter sur ni descendre d'une machine en marche.



T133468—UN—15APR13

TX03679.00016F2 -28-12FEB07-1/1

Démarrage uniquement à partir du siège de l'opérateur

Éviter tout mouvement imprévu de la machine. Ne faire démarrer le moteur qu'une fois sur le siège de l'opérateur. Si la machine est garée, s'assurer que toutes les commandes et tous les outils de travail sont correctement positionnés.

Ne jamais essayer de mettre le moteur en marche à partir du sol. Ne pas mettre le moteur en marche en court-circuitant les bornes du solénoïde du démarreur.



T133715—UN—15APR13

TX03679.0001799 -28-22APR10-1/1

Utilisation et entretien de la ceinture de sécurité

Boucler la ceinture de sécurité lors de l'utilisation de la machine. Veiller à boucler la ceinture de sécurité lors du chargement et du déchargement de camions et d'autres travaux.

Inspecter fréquemment la ceinture de sécurité. S'assurer que la sangle n'est ni déchirée ni torsadée. Remplacer immédiatement la ceinture de sécurité si l'une quelconque de ses pièces est endommagée ou ne fonctionne pas correctement.



ATTACHER LA CEINTURE DE SECURITE

La ceinture de sécurité doit être remplacée complètement tous les trois ans, quel que soit son aspect.

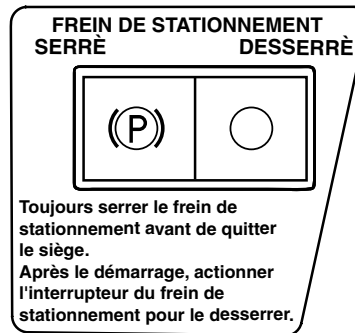
T133716—28—17APR13

TX03679.00016DD -28-19MAR07-1/1

Prévention des mouvements imprévus de la machine

Toujours mettre l'interrupteur de verrouillage de frein de stationnement en position "MARCHE" avant de quitter le siège de l'opérateur pour quelque raison que ce soit.

Veiller à ne pas actionner accidentellement les commandes de direction, de déplacement ou d'autres commandes. Serrer le frein de stationnement et abaisser l'équipement au sol à la pause. Arrêter le moteur avant d'autoriser quiconque à s'approcher de la machine. Respecter les procédures de stationnement correct avant de quitter le poste de l'opérateur.

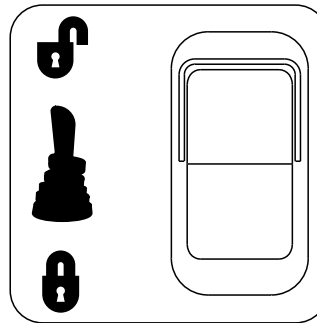


T147434 —28—26OCT01

TX03768.0000B8A -28-07SEP06-1/1

Prévention des mouvements imprévus de la machine—Modèles équipés de commandes pilotes

Veiller à ne pas actionner accidentellement les leviers de commande à proximité d'autres personnes. Toujours verrouiller le circuit hydraulique de la rétropelle durant les pauses. Verrouiller le circuit hydraulique avant d'autoriser quiconque à s'approcher de la machine.



T164252 —UN—21JAN03

HG31779.00001D2 -28-07SEP06-1/1

Prévention de risques sur le chantier

Éviter tout contact avec les conduites de gaz, les câbles souterrains et les canalisations d'eau. Appeler un service de relevé des canalisations pour identifier toutes les lignes et conduites souterraines avant de creuser.

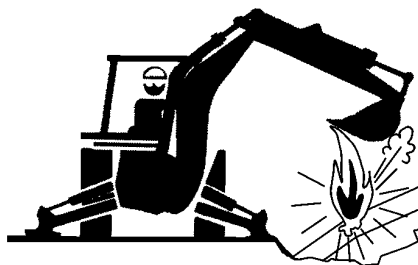
Préparer adéquatement le lieu de travail. Éviter les travaux à proximité de structures ou d'objets qui pourraient tomber sur la machine. Écarter les débris qui pourraient bouger soudainement au passage.

Éviter le contact entre la flèche ou l'accessoire et les obstacles en hauteur ou les lignes électriques aériennes. Ne jamais approcher une partie quelconque de la machine ou de la charge à moins de 3 m (10 ft) de câbles électriques aériens plus deux fois la longueur de l'isolateur.

Toujours s'assurer que personne ne se trouve à proximité. Ne laisser personne s'approcher de flèches et accessoires relevés et de charges non supportées. Éviter de faire pivoter ou de relever les flèches, accessoires ou charges au-dessus du personnel ou à proximité. Dresser des barrières ou faire appel à un guide de manoeuvre pour maintenir les véhicules et les piétons à l'écart. Pour conduire la machine dans des lieux encombrés ou à visibilité réduite, se faire aider par un guide de manoeuvre. Le garder en vue à tout moment. S'entendre sur les signaux de mains à utiliser avant de mettre la machine en marche.

N'utiliser la machine que sur des terrains sûrs offrant une résistance suffisante pour soutenir la machine. Faire particulièrement attention lors du travail près de remblais ou d'excavations.

Éviter de travailler sous des remblais ou des tas en surplomb susceptibles de s'effondrer sur la machine.



Ralentir lors de l'utilisation de l'outil au sol ou peu relevé sur un terrain qui peut receler des obstacles (durant le déblaiement de neige, de boue ou de débris, par exemple). Des obstacles (rochers, inégalités du béton ou bouches d'égout) heurtés à haute vitesse peuvent causer un arrêt brusque. Toujours boucler la ceinture de sécurité.

VD76477,0000485 -28-01APR10-1/1

T147554—UN—01NOV01

T147555—UN—13DEC01

Transport de passagers interdit

Seul l'opérateur doit être autorisé sur la machine. Il est interdit de transporter des passagers.

Les passagers pourraient être blessés par la projection de corps étrangers et être éjectés de la machine. Ils limitent en outre le champ de vision de l'opérateur et rendent sa conduite dangereuse.



TX03768,0000BAF -28-27MAR09-1/1

T148715—UN—06DEC01

Prévention des blessures causées par le recul de la machine

Avant de mettre la machine en mouvement, s'assurer que personne ne se trouve sur son passage. Se retourner et regarder en face pour une visibilité optimale. Se servir du rétroviseur pour s'assurer que la voie est libre derrière la machine. Maintenir les glaces et les rétroviseurs propres et en bon état.

S'assurer que l'avertisseur de marche arrière fonctionne correctement.

Si le champ visuel est obstrué ou si la marge de manoeuvre est étroite, se faire aider par un guide de



T145317—UN—06SEP01

manoeuvre. Le garder en vue à tout moment. S'entendre sur les signaux à main avant de commencer.

TX03768.0000B8B -28-20DEC06-1/1

Prévention des retournements

Toujours porter la ceinture de sécurité.

Ne pas sauter si la machine se met à basculer. Le saut a de fortes chances d'être trop court, d'où les risques d'écrasement.

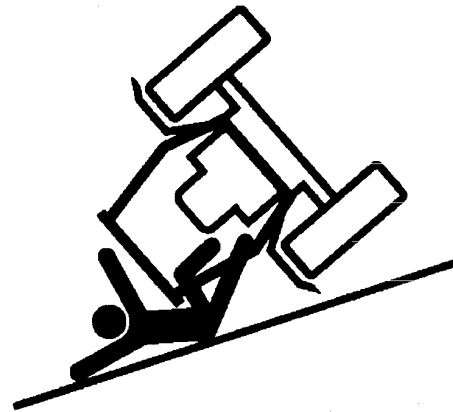
Charger et décharger la machine des camions ou des remorques avec précaution. S'assurer que le camion est suffisamment large et bien immobilisé sur une surface plane et ferme. Utiliser des rampes et les fixer correctement au plateau du camion.

Faire preuve de prudence sur les pentes. Faire preuve d'une extrême prudence sur les terrains mous, rocailloux ou gelés sur lesquels la machine risque de dérapier.

S'assurer de la fermeté du terrain. Faire preuve d'une extrême prudence sur des tas de matériaux ou près de talus ou d'excavations qui pourraient s'écrouler et causer le renversement ou la chute de la machine.



**BOUCLER
LA
CEINTURE
DE
SÉCURITÉ**



T147495—28—26OCT01

TX03768.0000BA3 -28-07SEP06-1/1

Sécurité de l'installation et de l'utilisation des accessoires

Toujours vérifier la compatibilité des accessoires auprès du concessionnaire agréé. L'ajout d'accessoires non agréés peut nuire à la stabilité ou à la fiabilité de la machine et créer un danger pour de tierces personnes à proximité.

Veiller à ce qu'une personne qualifiée soit partie prenante à l'installation de l'accessoire. Ajouter des protections à la

machine si une protection supplémentaire de l'opérateur est requise ou recommandée. Vérifier que toutes les connexions sont bien serrées et que les accessoires réagissent correctement aux commandes.

Lire soigneusement le livret de l'accessoire et en respecter tous les avertissements et instructions. Dans une zone dégagée de personnes et d'obstacles, faire fonctionner avec prudence l'accessoire pour se familiariser avec ses caractéristiques et sa plage de mouvement.

TX03679.00016F0 -28-12FEB07-1/1

Prudence pendant l'utilisation

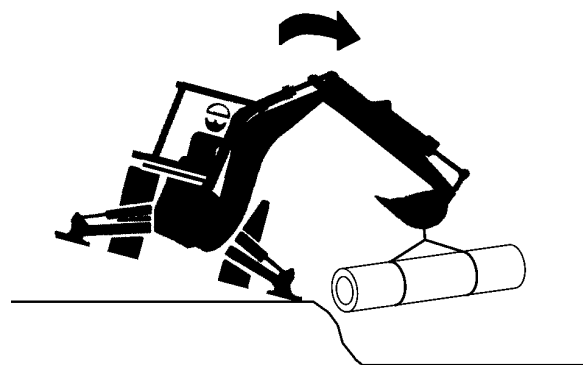
Ne jamais utiliser le chargeur pour transporter des personnes. Ne laisser personne rouler dans la benne ou l'utiliser comme plate-forme de travail.

Utiliser prudemment la machine avec des charges relevées. La machine perd de sa stabilité en relevant des charges, en particulier sur des pentes ou un sol meuble. Conduire et tourner lentement avec une charge relevée.

S'assurer que le contenu de la benne est stable. Ne pas soulever ou transporter des charges qui soient trop volumineuses ou trop longues pour aller dans la benne à moins de les arrimer correctement avec des chaînes ou des dispositifs similaires. Ne laisser personne s'approcher d'une charge relevée.

Faire preuve de prudence lors des opérations de levage. Ne jamais essayer de soulever des objets trop lourds pour la machine. Vérifier la stabilité et la capacité hydraulique de la machine à l'aide d'un test de levage avant d'exécuter une manoeuvre quelconque. Utiliser une chaîne ou une élingue et un câblage adéquat pour attacher et stabiliser les charges.

Ne jamais soulever un objet au-dessus ou à proximité d'une autre personne.



T148749—UN—05DEC01

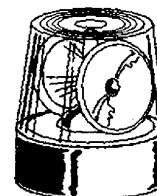
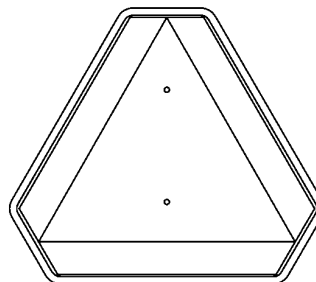
T147438—UN—26OCT01

TX03768,0000B70 -28-27MAR09-1/1

Utilisation ou déplacement sur les voies publiques

Les machines qui travaillent près de la circulation ou qui se déplacent sur route plus lentement que la normale doivent comporter les éclairages et symboles appropriés pour assurer qu'elles sont bien visibles pour les autres usagers.

Installer des éclairages supplémentaires, des gyrophares, des symboles de véhicule lent ou d'autres dispositifs et les utiliser comme requis pour rendre la machine visible et l'identifier comme engin de travail. Se renseigner auprès des autorités compétentes sur la réglementation en vigueur et s'y conformer. Maintenir ces dispositifs propres et en bon état de fonctionnement.



T141891—UN—15APR13

TX03679,00017C8 -28-02MAR07-1/1

Inspection et entretien de l'arceau de sécurité

Un arceau de sécurité endommagé ne doit pas être réutilisé: il doit être remplacé.

La protection offerte par l'arceau de sécurité sera réduite s'il a été endommagé, si le véhicule s'est retourné, ou si l'arceau a été modifié d'une manière quelconque (soudé, courbé, percé ou découpé).

Si l'arceau de sécurité a été desserré ou déposé pour une raison quelconque, l'inspecter soigneusement avant d'utiliser à nouveau la machine.

Maintenance de l'arceau de sécurité:

- Remplacer toute pièce de boulonnerie manquante par une autre de qualité adéquate.
- Vérifier le couple de serrage de la boulonnerie.
- Vérifier les montures isolantes en vue de dommages, de desserrage ou d'usure; les remplacer si nécessaire.
- S'assurer de l'absence de fêlures ou de dommages physiques.

TX03679,000179F -28-07SEP06-1/1

Sécurité—Précautions d'entretien

Sécurité du stationnement de la machine pour l'entretien

Signaler les travaux pendant l'entretien. Toujours garer et préparer correctement la machine pour la réparation ou l'entretien.

- Garer la machine sur une surface plane et abaisser l'équipement au sol.
- Serrer le frein de stationnement.
- Arrêter le moteur et retirer la clé.
- Attacher une étiquette "Ne pas mettre en marche" en évidence dans le poste de conduite.

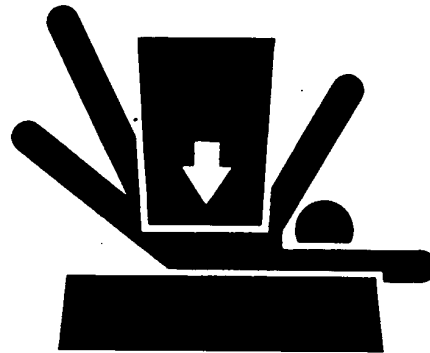
Soutenir solidement la machine ou l'accessoire avant de travailler en dessous.

- Ne pas soutenir la machine avec des outils ou accessoires quelconques à actionnement hydraulique.
- Ne pas soutenir la machine avec des blocs de ciment ou des cales en bois qui pourraient s'effriter ou s'affaisser sous son poids.
- Ne pas soutenir la machine avec une seule chandelle ou d'autres dispositifs qui pourraient glisser sous son poids.
- Toujours installer le verrouillage de la flèche avant de travailler sur ou autour de la machine quand la flèche du chargeur est relevée.

Bien comprendre les instructions d'entretien avant de commencer les réparations. Tenir les lieux d'entretien secs et propres. Deux personnes sont nécessaires lorsque l'entretien exige que le moteur tourne.



T133332



T133332—28—17APR13

TS229—UN—23AUG88

TX03679,0001809 -28-02MAR07-1/1

Précautions à prendre pour l'entretien du circuit de refroidissement

Le liquide s'échappant brusquement du circuit de refroidissement peut causer de graves brûlures.

Arrêter le moteur. Ne retirer le bouchon de remplissage que lorsqu'il a suffisamment refroidi pour être tourné à main nue. Commencer par tourner le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression puis le retirer entièrement.



TS281—UN—15APR13

DX,RCAP -28-04JUN90-1/1

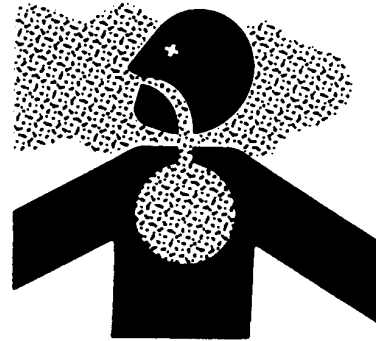
Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer

Éviter la formation de vapeurs et poussières toxiques.

Des vapeurs dangereuses peuvent se dégager lorsque des surfaces peintes sont échauffées suite à des opérations de soudage, de brasage ou en cas d'utilisation d'un chalumeau.

Enlever la peinture avant de réchauffer des surfaces peintes:

- Éliminer la peinture sur une zone de 100 mm (4 in) minimum autour de la partie à chauffer. Si la peinture ne peut pas être éliminée, porter un masque agréé avant de procéder au chauffage ou au soudage.
- Si la tôle est mise à nu par sablage ou meulage, éviter d'inhaler les poussières. Porter un masque agréé.
- En cas d'utilisation de solvant ou de décapant pour peinture, enlever le décapant à l'eau et au savon avant de souder. Éloigner du lieu de travail les récipients contenant du solvant, du décapant ou tout autre produit inflammable. Attendre au moins 15 minutes pour permettre aux vapeurs de se dissiper avant de commencer le travail de soudage ou de brasage.



TS220—UN—15APR13

Ne pas utiliser de solvant chloré sur les zones où un soudage sera effectué.

Effectuer tous ces travaux dans une zone bien ventilée afin d'évacuer les vapeurs et poussières toxiques.

Respecter la réglementation en matière d'élimination des peintures et solvants.

DX,PAINT -28-24JUL02-1/1

Sécurité des réparations de soudage

IMPORTANT: Couper le courant avant de souder.
Désarmer le sectionneur principal de la batterie
ou débrancher le câble positif de la batterie.
Débrancher les connecteurs de faisceaux des
microprocesseurs du moteur et du véhicule.

Éviter le chauffage et le soudage près des conduites hydrauliques sous pression. Des brouillards inflammables pourraient se développer et causer des brûlures graves si des conduites sous pression se rompaient sous l'effet de la chaleur. Ne pas laisser la chaleur se répandre de la zone de travail vers des conduites sous pression proches.

Décaper les surfaces peintes correctement. Ne pas inhaler les poussières de peinture ou les vapeurs. Faire appel



T133547—UN—15APR13

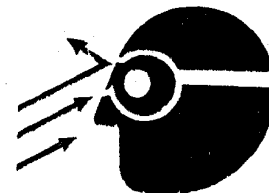
à un soudeur qualifié pour les réparations structurelles. S'assurer d'une bonne ventilation. Porter des lunettes et des équipements de protection pour le soudage.

TX03679,00016D5 -28-24SEP07-1/1

Sécurité en chassant les goupilles en métal

Porter des lunettes de sécurité et d'autres équipements de protection avant de frapper des pièces trempées. Le martèlement de pièces en métal trempé telles que les axes et les dents de la benne peut causer la projection de copeaux à haute vitesse.

Se servir d'un marteau à panne douce ou d'une barre en laiton entre le marteau et l'objet pour éviter les copeaux.



T133738—UN—15APR13

TX03679,0001745 -28-07SEP06-1/1

Sécurité—Autocollants de sécurité

Autocollants de sécurité (N.S. —919463)

ATTENTION

D'autres configurations de commandes sont disponibles pour cette rétropelle. Toujours vérifier la réponse des commandes avant d'utiliser la machine.

(CERTAINS MODÈLES)

AVERTISSEMENT

RISQUES DE BLESSURES GRAVES

Caler les roues pour empêcher tout mouvement de la machine avant de desserrer le frein de stationnement pour le remorquage.

T165923

AVERTISSEMENT

Éviter d'être écrasé
NE PAS SAUTER
si la machine bascule

T146097

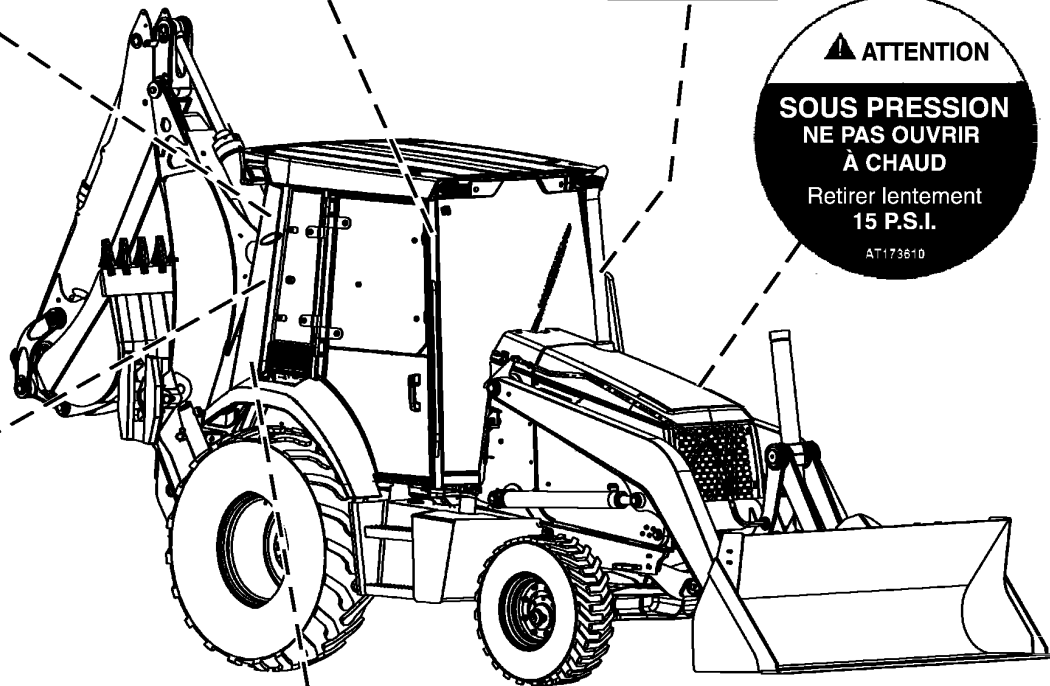
BOUCLER LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

ATTENTION

**SOUS PRESSION
NE PAS OUVRIR
À CHAUD**

Retirer lentement
15 P.S.I.

AT173610



(CERTAINS MODÈLES)

ATTENTION

- ÉVITER LES RISQUES DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES - Lire et comprendre le livret d'entretien avant d'utiliser la machine.
- N'actionner la machine qu'à partir du siège.
- Avant de quitter le siège:
Abaisser les outils au sol, mettre au point mort et serrer le frein de stationnement.
- Ne jamais transporter de passagers.
- Rouler avec les outils le plus bas possible.
- Engager les verrouillages de flèche de rétropelle et de pivotement avant le transport.
- Éviter le contact avec les obstacles en hauteur lorsqu'on utilise ou que l'on remorque la machine.

T146090

ATTENTION

D'autres configurations de commandes sont disponibles pour cette rétropelle. Toujours vérifier la réponse des commandes avant d'utiliser la machine.

T165264

T190246

Autocollants de sécurité (N.S. —919463)

Suite, voir page suivante

HG31779,0000282 -28-06MAY03-1/2

T190246 —28—12MAY03

(CERTAINS MODÈLES)

ATTENTION

Pour éviter le mouvement imprévu, toujours verrouiller le circuit hydraulique sauf lors de l'utilisation de la rétropelle ou de l'ouverture/fermeture de la glace.

T200558


AVERTISSEMENT



RESTER À L'ÉCART de la zone de pivotement. N'actionner les commandes qu'à partir du siège.

T183768

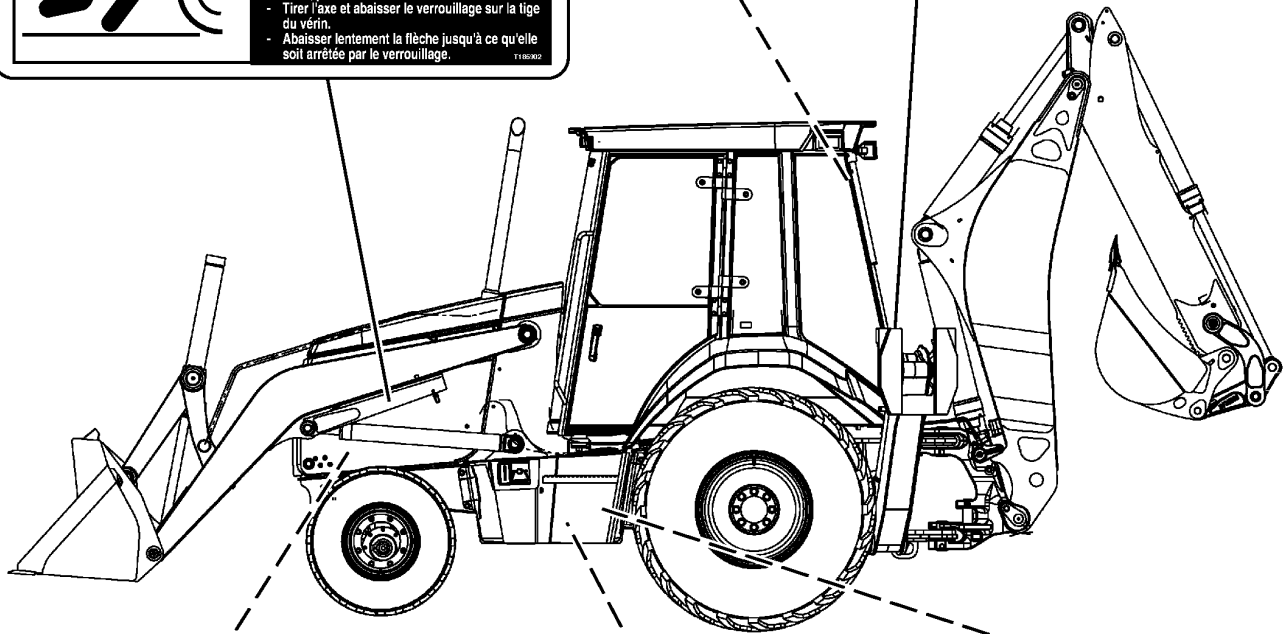
AVERTISSEMENT



Toujours installer le verrouillage de la flèche avant de travailler sur ou autour de la machine quand la flèche du chargeur est relevée.

- Vider la benne du chargeur et la mettre en position de déversement, relever la flèche jusqu'à ce que le curseur du verrouillage de flèche puisse être positionné sur la tige du vérin, puis arrêter le moteur.
- Tirer l'axe et abaisser le verrouillage sur la tige du vérin.
- Abaisser lentement la flèche jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par le verrouillage.

T180902



DANGER



Démarrage du moteur uniquement à partir du siège, levier de vitesses au point mort ou en position de stationnement.

Danger de mort en cas de démarrage en prise.

T161003

AVERTISSEMENT

Éviter les blessures causées par l'échappement de liquide. Le contenu de l'accumulateur est sous pression.

1. Consulter le manuel technique de la machine pour les instructions de démontage ou de charge ainsi que l'équipement nécessaire.
2. Charger à l'AZOTE SEC uniquement.

Pression de fonctionnement maximale 26372 kPa [3825 PSI]

T161124

AVERTISSEMENT

ÉVITER LES BLESSURES CAUSÉES PAR L'ÉCHAPPEMENT D'HUILE SOUS HAUTE PRESSION.

Toujours décharger l'accumulateur de la commande de suspension avant de désassembler les conduites hydrauliques.

Voir le livret d'entretien pour plus de détails.

T162792

T164250

Autocollants de sécurité (N.S. —919463)

HG31779,0000282 -28-06MAY03-2/2

T164250 —28—21, JAN03

Autocollants de sécurité (N.S. 919464—)

ATTENTION

- ÉVITER LES RISQUES DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES - Lire et comprendre le livret d'entretien avant d'utiliser la machine.
- N'actionner la machine qu'à partir du siège.
- Avant de quitter le siège:
Abaisser les outils au sol, mettre au point mort et serrer le frein de stationnement.
- Ne jamais transporter de passagers.
- Rouler avec les outils le plus bas possible.
- Engager les verrouillages de flèche de rétro pelle et de pivotement avant le transport.
- Éviter le contact avec les obstacles en hauteur lorsqu'on utilise ou que l'on remorque la machine.

T146090

AVERTISSEMENT



RISQUES DE BLESSURES GRAVES

Caler les roues pour empêcher tout mouvement de la machine avant de desserrer le frein de stationnement pour le remorquage.

T159028

AVERTISSEMENT



Éviter d'être écrasé
NE PAS SAUTER si la machine bascule

T146097

BOUCLER LA CEINTURE DE SÉCURITÉ



ATTENTION

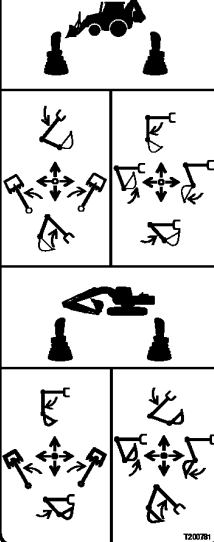
SOUS PRESSION NE PAS OUVRIR À CHAUD

Retirer lentement 15 P.S.I.

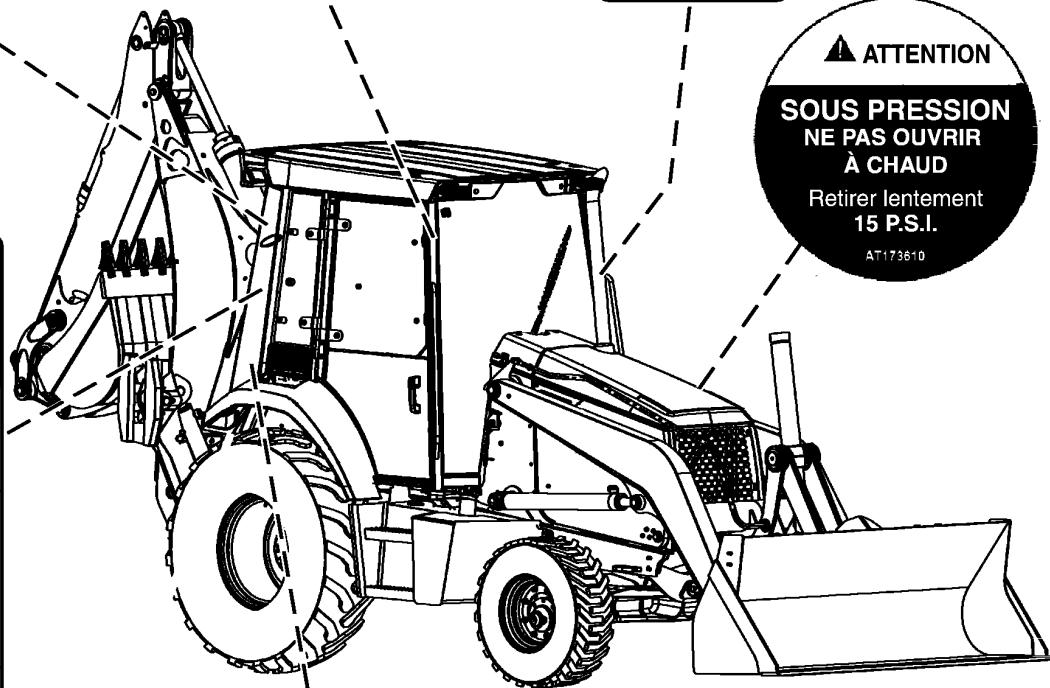
AT173610

ATTENTION

D'autres configurations de commandes sont disponibles pour cette rétopelle. Toujours vérifier la réponse des commandes avant d'utiliser la machine.



T200791



(CERTAINS MODÈLES)

ATTENTION

D'autres configurations de commandes sont disponibles pour cette rétopelle. Toujours vérifier la réponse des commandes avant d'utiliser la machine.

T160594



(CERTAINS MODÈLES)

T190116

Autocollants de sécurité (N.S. 919464—)

Suite, voir page suivante

HG31779,00001C6 -28-21JAN03-1/2

T190116—28—12MAY03


(CERTAINS MODÈLES)

ATTENTION

Pour éviter le mouvement imprévu, toujours verrouiller le circuit hydraulique sauf lors de l'utilisation de la rétropelle ou de l'ouverture/fermeture de la glace.

T200558

AVERTISSEMENT



Toujours installer le verrouillage de la flèche avant de travailler sur ou autour de la machine quand la flèche du chargeur est relevée.

- Vider la benne du chargeur et la mettre en position de déversement, relever la flèche jusqu'à ce que le coursier du verrouillage de flèche puisse être positionné sur la tige du vérin, puis arrêter le moteur.
- Tirer l'axe et abaisser le verrouillage sur la tige du vérin.
- Abaisser lentement la flèche jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par le verrouillage.

T1181002

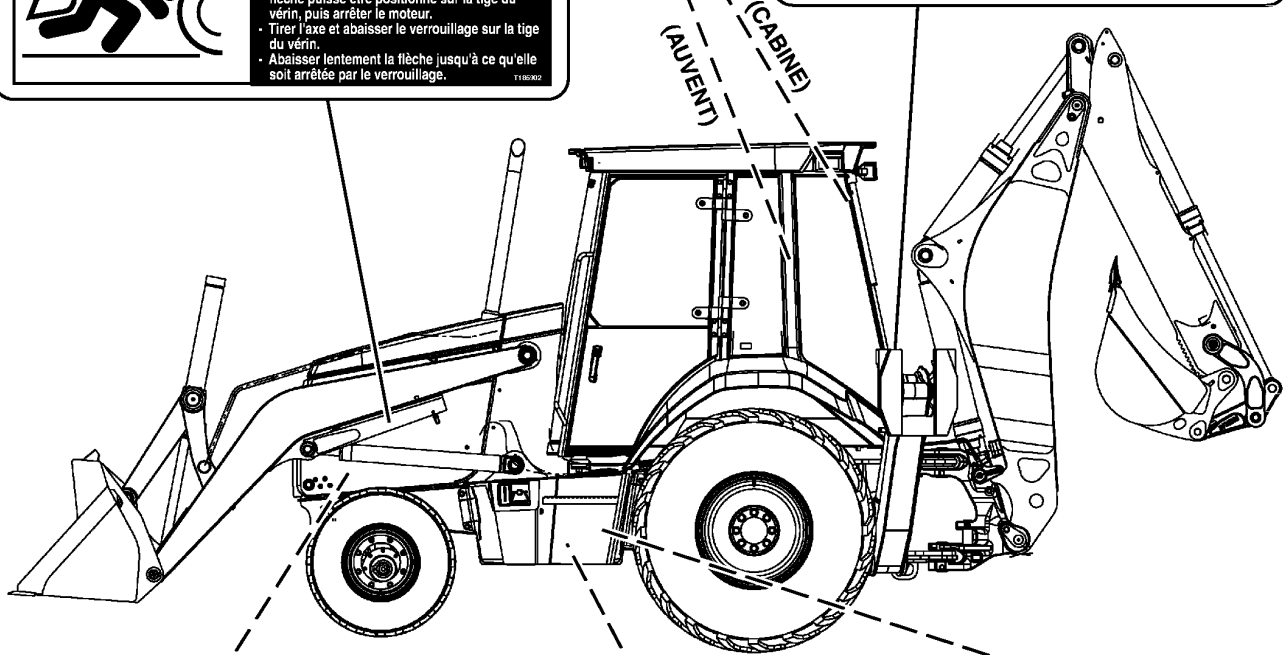
AVERTISSEMENT



RESTER À L'ÉCART de la zone de pivotement.

N'actionner les commandes qu'à partir du siège.

T183768



DANGER



Démarrage du moteur uniquement à partir du siège, levier de vitesses au point mort ou en position de stationnement.

Danger de mort en cas de démarrage en prise.

T146103

AVERTISSEMENT

Éviter les blessures causées par l'échappement de liquide. Le contenu de l'accumulateur est sous pression.

1. Consulter le manuel technique de la machine pour les instructions de démontage ou de charge ainsi que l'équipement nécessaire.
2. Charger à l'AZOTE SEC uniquement.

T164124

Pression de fonctionnement maximale 26372 kPa [3825 PSI]

AVERTISSEMENT

ÉVITER LES BLESSURES CAUSÉES PAR L'ÉCHAPPEMENT D'HUILE SOUS HAUTE PRESSION

Toujours décharger l'accumulateur de la commande de suspension avant de désassembler les conduites hydrauliques.

Voir le livret d'entretien pour plus de détails.

T14276

T190117

Autocollants de sécurité (N.S. 919464—)

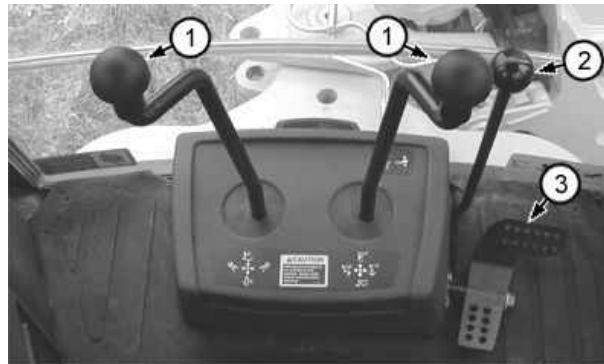
HG31779,00001C6 -28-21JAN03-2/2

T190117 —28—12MAY03

Fonctionnement—Plate-forme de conduite

Pédales et leviers

- 1— Levier de commande de rétropelle
- 2— Levier de verrouillage de la flèche
- 3— Pédale de fonction hydraulique auxiliaire de rétropelle

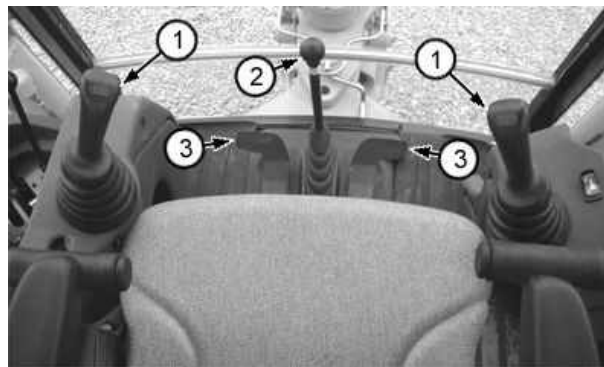


T163833B—UN—13JAN03

HG31779,00001C3 -28-31OCT06-1/1

Pédales et leviers—Modèles équipés de commandes pilotes

- 1— Commandes pilotes de rétropelle
- 2— Levier de verrouillage de la flèche
- 3— Pédale de fonction hydraulique auxiliaire de rétropelle



T163834B—UN—13JAN03

HG31779,00001C4 -28-31OCT06-1/1

Fonctions du moniteur d'affichage



T153836E—UN—05MAY03

- | | | | |
|---|---|---|--|
| 1— Bouton SELECT | 6— Témoin de pression insuffisante du circuit de freinage | 9— Témoin d'obstruction du filtre à air moteur | 12— Pression d'huile moteur |
| 2— Fenêtre d'affichage | 7— Témoin de température de l'huile hydraulique | 10— Témoin de ceinture de sécurité/frein de stationnement | 13— Témoin de vérification des codes d'entretien |
| 3— Thermomètre de liquide de refroidissement moteur | 8— Témoin de filtre à huile hydraulique | 11— Témoin de tension de l'alternateur du moteur | 14— Témoin "ARRÊTER le moteur" |
| 4— Thermomètre d'huile du convertisseur | | | |
| 5— Jauge de carburant | | | |

Le moniteur d'affichage a trois modes de fonctionnement:

IMPORTANT: Éviter des dommages à la machine. Ne pas utiliser la machine si le moniteur est inopérant, défaillant ou si son auto-diagnostic n'est pas réussi.

- **MODE DE VÉRIFICATION DES AMPOULES:** Avec le moteur à l'arrêt, le moniteur d'affichage se met en mode de vérification des ampoules quand le contacteur d'allumage est mis sur MARCHE. Dans ce mode, l'avertisseur sonore du moniteur retentit, tous les jauges et témoins s'allument et toutes les aiguilles des jauges passent de la position minimum à la position de 12 h avant d'indiquer les relevés actuels. Le mode de vérification des ampoules dure 5 secondes pour donner à l'opérateur le temps de vérifier que tout fonctionne normalement sur l'affichage.
 - **MODE DE CONTACTEUR D'ALLUMAGE SUR MARCHE, MOTEUR ARRÊTÉ:** Lorsque le contacteur d'allumage est sur MARCHE mais que le moteur est arrêté, toutes les jauges (3 à 5) et le témoin de tension d'alternateur (9) restent allumés. Appuyer sans relâcher sur le bouton SELECT pour faire apparaître en alternance les trois affichages dans la fenêtre.
 - **MODE MOTEUR EN MARCHÉ:** Le panneau du moniteur entre dans le mode moteur en marche après le mode de vérification des ampoules lors du démarrage du moteur. En mode moteur en marche, l'état actuel de la machine est affiché dans la fenêtre d'affichage et sur les jauges et témoins. Appuyer sans relâcher sur le bouton SELECT pour faire apparaître en alternance les trois affichages dans la fenêtre.
- 1—Bouton sélecteur:** Le contacteur d'allumage étant sur "Marché", appuyer sans relâcher sur le bouton SELECT pour faire apparaître en alternance les affichages dans la fenêtre.
- 2—Fenêtre d'affichage:** La fenêtre d'affichage comporte cinq écrans: Appuyer sans relâcher sur le bouton SELECT pour faire apparaître en alternance les écrans dans la fenêtre lorsque le panneau du moniteur est actif:
- Compteur horaire
 - Régime moteur
 - Tension de batterie
 - Température d'huile hydraulique
 - Code d'entretien
- 3—Thermomètre de liquide de refroidissement moteur:** Quand la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée, l'aiguille du thermomètre entre dans la zone rouge, le témoin "ARRÊTER le moteur" s'allume et l'avertisseur sonore retentit. Ne pas couper le moteur. Réduire la charge et laisser le moteur tourner au ralenti pendant 1 à 2 minutes. Si l'aiguille du thermomètre ne redescend pas à un niveau de fonctionnement acceptable, arrêter le moteur. Consulter le concessionnaire agréé.
- 4—Thermomètre d'huile de transmission et de convertisseur de couple:** Quand la température de l'huile de transmission est trop élevée, l'aiguille du thermomètre entre dans la zone rouge, le témoin "ARRÊTER le moteur" s'allume et l'avertisseur sonore retentit. Réduire immédiatement la charge, mettre le levier de vitesses au POINT MORT et laisser le moteur tourner au ralenti. Vérifier que le refroidisseur d'huile n'est pas bouché.

5—Jauge de carburant: Cette jauge indique le niveau de carburant dans le réservoir. L'aiguille de la jauge de carburant entre dans la zone rouge lorsque le niveau de carburant dans le réservoir est bas.

6—Témoin de pression insuffisante du circuit de freinage: Ce témoin et le témoin "ARRÊTER le moteur" s'allument et l'avertisseur sonore retentit quand la pression du circuit de freinage est trop basse. Arrêter la machine et le moteur immédiatement. Consulter le concessionnaire agréé.

7—Témoin de température de l'huile hydraulique: Le témoin s'allume quand la température de l'huile hydraulique est élevée. Réduire la charge immédiatement et mettre les leviers de commande au point mort. Faire tourner le moteur au ralenti. S'assurer de l'absence de débris autour du refroidisseur et du radiateur.

NOTE: Il n'y a pas d'écoulement dans le refroidisseur d'huile quand les distributeurs sont en position neutre.

8—Témoin d'obstruction du filtre à huile hydraulique:

IMPORTANT: Si le témoin d'obstruction du filtre à huile hydraulique s'allume et si l'huile hydraulique est chaude, changer le filtre dès que possible afin d'éviter les dégâts.

Le témoin s'allume quand l'élément du filtre à huile hydraulique est obstrué.

NOTE: Il se peut que l'huile froide provoque l'allumage momentané du témoin. Attendre que l'huile soit réchauffée et que le témoin s'éteigne avant de toucher au filtre.

9—Témoin d'obstruction du filtre à air moteur: Le témoin s'allume quand les éléments du filtre à air sont obstrués. Nettoyer ou changer les éléments du filtre.

10—Témoin de ceinture de sécurité/frein de stationnement: Le témoin s'allume lors du démarrage du moteur et reste allumé pendant 5 secondes. Quand le moteur tourne, le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

11—Témoin de tension de l'alternateur du moteur: Le témoin s'allume quand la tension de sortie de l'alternateur tombe à moins de 12 V. Si nécessaire, vérifier le circuit électrique ou recharger la batterie.

12—Témoin de pression d'huile moteur:

IMPORTANT: Éviter des dommages au moteur. Si le témoin de pression d'huile moteur s'allume pendant le fonctionnement, arrêter la machine. ARRÊTER LE MOTEUR IMMÉDIATEMENT.

Quand la pression d'huile moteur est basse, le témoin s'allume, le témoin "ARRÊTER le moteur" clignote et l'avertisseur retentit. Arrêter la machine. ARRÊTER LE MOTEUR IMMÉDIATEMENT.

13—Témoin de vérification des codes d'entretien: Un code d'entretien à quatre chiffres apparaît dans la fenêtre d'affichage. Consulter le concessionnaire agréé.

14—Témoin "ARRÊTER le moteur":

IMPORTANT: Si le témoin "ARRÊTER le moteur" s'allume et si l'avertisseur retentit plus de 10 secondes alors que le témoin de pression d'huile moteur est allumé, arrêter immédiatement la machine et rechercher la cause du problème.

Si le témoin "ARRÊTER le moteur" s'allume et si l'avertisseur retentit plus de dix secondes alors que le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur est dans la zone rouge, réduire la charge et laisser tourner le moteur au ralenti pendant une ou deux minutes pour lui donner le temps de refroidir. Si le témoin "ARRÊTER le moteur" reste allumé et si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement ne tombe pas à un niveau acceptable de fonctionnement, arrêter le moteur et rechercher la cause du problème. Ne pas redémarrer le moteur tant que le problème n'a pas été résolu.

Le témoin "ARRÊTER le moteur" s'allume et l'avertisseur sonore retentit dans les cas suivants:

- La pression d'huile moteur est basse.
- La température du liquide de refroidissement est trop élevée.
- Le levier de sens de marche est mis en "marche avant" F ou "marche arrière" R alors que le frein de stationnement est SERRÉ.
- Le levier de sens de marche est mis en "marche avant" F ou "marche arrière" R alors que le frein de stationnement est DESSERRÉ et que le siège est tourné en position rétropelle.

HG31779,0000114 -28-17SEP02-2/2

This as a preview PDF file from best-manuals.com



Download full PDF manual at best-manuals.com